



L'Empreinte de l'Ours S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirrengarten, J. Charpentier, M. Zugmeyer et P. Brunner

Octobre 2024

Horaires d'ouverture :

MAIRIE

Mardi et vendredi de 14 h à 18 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV

les vendredis de 17 h à 19 h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

☎ 03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03 87 96 50 41

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h à 11 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h 30

FRANCE SERVICES à BITCHE

☎ 03 87 27 32 06

POMPIERS : 18

POLICE : 17

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

Appeler le 15

en cas d'urgence

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY

☎ 03 72 29 95 73

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

☎ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

☎ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitché est installée à
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitché :

☎ 03 87 78 06 99

Cercle d'histoire de Baerenthal

Vous êtes cordialement invités,
le **mercredi 16 octobre 2024 à 19 heures 30,**

au **foyer René-Schmitt,**

17 rue Principale à **Baerenthal,**

à la conférence que présentera **Nicolas Mengus :**

« **Malgré-Nous** » et « **déportés militaires** »

Les incorporé(e)s de force dans le RAD-KHD,

la Wehrmacht, la Waffen-SS et le Volkssturm



Docteur en histoire, Nicolas Mengus a écrit de nombreux ouvrages et articles sur l'Antiquité, les fortifications médiévales d'Alsace et de Lorraine, ainsi que les incorporés de force alsaciens et mosellans pendant la Seconde Guerre mondiale. Responsable du site www.malgre-nous.eu, il a notamment publié sur le sujet :

Entre deux fronts. Les incorporés de force alsaciens dans la Waffen-SS (2007-2008), Histoires extraordinaires de Malgré-Nous (2016), Les Malgré-Nous (2021) et Mai-Juin 40. Le regard de l'envahisseur (2021).

À l'issue de la conférence, vers 21h, un **moment de convivialité**, autour d'un verre et d'un bretzel, permettra notamment de prolonger la discussion avec l'intervenant.

Contact : Cercle d'histoire de Baerenthal

Mairie - 1 rue du Printemps-d'Alsace - 57230 Baerenthal

cercle.histoire.baerenthal@gmail.com

Pour préparer les manifestations de mars 2025, commémorant le 80e anniversaire de la fin des combats à Baerenthal, le Cercle d'histoire est à la recherche de documents. Si vous possédez notamment des photographies en lien avec la Seconde Guerre mondiale dans le village, nous serions heureux de pouvoir les emprunter brièvement pour les numériser : elles serviront à l'exposition en cours de préparation. Il peut s'agir de photos du village, pendant la guerre ou au lendemain de celle-ci avec les destructions (y compris si des habitants sont présents sur les photos) ; il peut aussi s'agir de photos de soldats originaires du village et envoyés se battre ailleurs. Vous pouvez contacter un membre de l'association ou bien le secrétariat de la mairie. Merci pour votre aide !

Halte Gourde : un réseau pour se désaltérer ! Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Le réseau « Halte Gourde » est une initiative solidaire qui permet à n'importe quel passant de remplir sa gourde d'eau potable gratuitement.

Déjà plus de 50 commerces, services publics, sites touristiques ou particuliers ont rejoint le réseau et affichent l'autocollant « Halte Gourde ».

Quel est l'intérêt du réseau « Halte Gourde » ?

Faciliter l'accès à l'eau potable, répondre à un besoin exprimé par les utilisateurs des sentiers de randonnée, promouvoir l'usage de la gourde comme alternative écologique aux bouteilles plastiques jetables, inviter à entrer dans les commerces et découvrir les produits sélectionnés par les professionnels...

Article complet sur : <https://www.parc-vosges-nord.fr/article/halte-gourde>



Décisions du Conseil Municipal - Séance du 9 septembre 2024

Le compte-rendu de la séance du 09/09/2024 a été adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/09/2024 :

A – AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES

- Le conseil municipal a décidé d'accorder 2 subventions : 200 € à l'AAPPMA et 552,76 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Philippsbourg-Baerenthal.
- Suite à une concertation entre les services de l'ONF, de la Communauté de Communes du Pays de Bitche et de la Commune de Baerenthal, des travaux de réfection de la route de la Kundschaft seront entrepris en 2025. La Commune de Baerenthal participera financièrement à ces travaux si la Communauté de Communes du Pays de Bitche prend le même engagement à participation égale. Cela permettrait ainsi de conserver l'usage public de cette route appartenant à l'ONF.

B – AFFAIRES FONCIERES

- Deux ventes de parcelles communales ont été consenties par le Conseil Municipal : au lieudit Kundschaft et Rue Le Mont.
- Des régularisations foncières de voirie ont également été validées par l'assemblée.
- Une information sur l'avancée de la procédure de biens sans maître en cours a été donnée aux membres du conseil municipal.

C – AFFAIRES D'ADMINISTRATION GENERALE

- Suite à la concertation du public faite en avril 2024 et concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables, le conseil municipal a identifié les zones retenues : le parking Ramstein-Plage, le parking central et le parking de l'Arnsbourg pour le photovoltaïque en ombrière ; la Zinsel du Nord à hauteur de l'ancienne orfèvrerie pour l'hydroélectricité ; et l'ensemble du banc communal pour le photovoltaïque en toiture. Il est rappelé que les projets d'énergies renouvelables sur ces zones seront facilités, mais cela n'exclut pas la possibilité d'implanter des projets hors de ces zones.
- Le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service d'eau potable a été présenté et adopté.
- La convention de partenariat avec le Département de la Moselle pour le développement de la lecture publique a également été renouvelée.
- Une modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche a été validée par le conseil municipal.
- Les conseillers municipaux ont décidé de lancer une procédure judiciaire dans le cadre d'un litige.

D – AFFAIRES DE PERSONNEL

- Le tableau des effectifs de la commune a été mis à jour.
- Le conseil municipal a décidé d'adhérer au contrat groupe pour le risque statutaire concernant les agents communaux proposé par le Centre de Gestion de la Moselle.

L'intégralité du procès-verbal est consultable en mairie et sera mis en ligne sur le site internet de la Commune dès après son adoption lors de la prochaine séance.

CHASSE

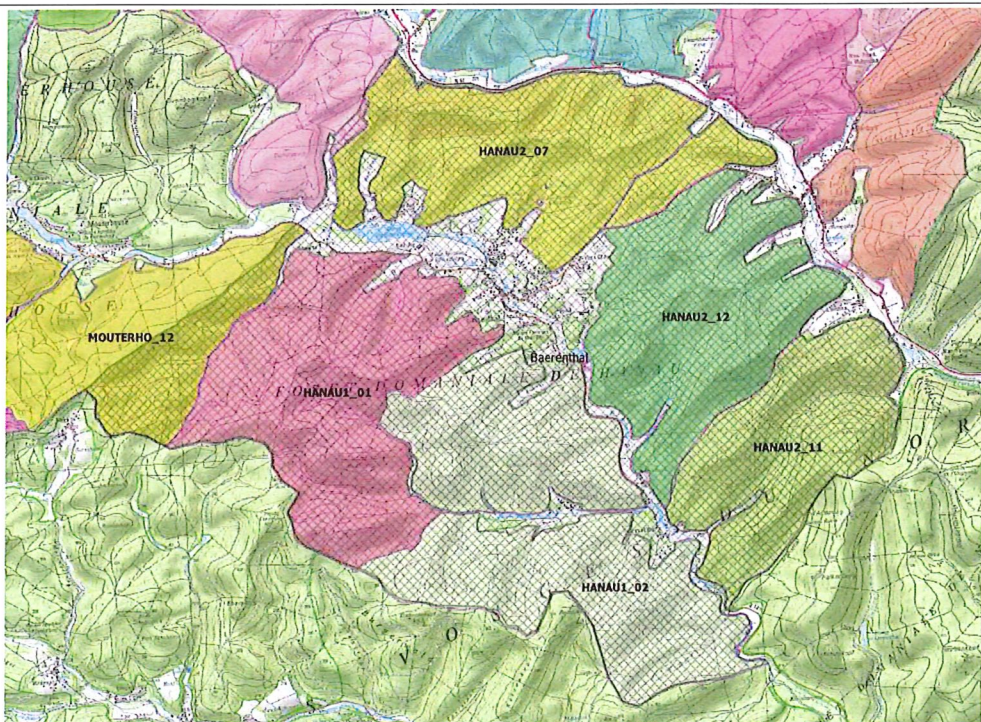
Calendrier des battues

Mois d'octobre 2024

Hanau 1_01 : 19 octobre
Hanau 2_07 : 27 octobre
Hanau 2_12 : 17 octobre

Toutes les dates sont disponibles sur :

<https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale>.



Vie pratique

La prolifération féline

STÉRILISER / CASTRER / IDENTIFIER

c'est le protéger ... C'est vous préserver !

Les animaux domestiques prennent de plus en plus de place dans la société. Nous en sommes donc responsables pour leur offrir une vie saine et aimante.

Vous avez un chat ou un chien ?

PENSEZ : STERILISATION

La démarche pourra s'effectuer dès le 4ème mois pour un chat et dès le 6ème mois pour un chien auprès de votre vétérinaire et sous anesthésie.

Elle protégera votre animal des maladies : abcès, bagarres, marquages urinaires et tout trouble du comportement. Plus grave encore, éviter le cancer de la prostate, de la chaîne mammaire, infection de l'utérus, Sida du chat, etc ...

Elle évitera aussi les fugues intempestives et les surprises qui en découlent : gestation.

La pilule quant à elle est à bannir (chien et chat).

Pour ce qui est du chat nous éviterons ainsi une prolifération malheureusement en train de s'accroître ! Savez vous qu'un couple de chats peut engendrer une portée moyenne de 7 chatons / 4 fois par an ? A vos calculettes !

Sans parler de consanguinité.

PENSEZ : IDENTIFICATION

Par tatouage ou par puce électronique elle est obligatoire depuis janvier 2012 pour le chat et 1999 pour le chien.

Seul le vétérinaire est habilité à la pratiquer. Elle représente la carte d'identité de votre animal, seule preuve légale qui le relie officiellement à vous en cas de perte ou de vol (non identifié votre animal est considéré comme errant).

Cette traçabilité sauvera donc votre animal, et lui évitera les déboires tels que la fourrière (SACPA).

Perdu il vivra une vie de misère, et risque l'euthanasie s'il est malade.

Elle évite aussi le trafic d'animaux.

Si vous trouvez un animal, il est urgent de le porter chez un vétérinaire qui constatera l'identification (acte gratuit).

Toute identification est signalée à l'I-CAD - organisme national (tout changement d'adresse est à leur communiquer).

Un petit rappel aussi sur le **DON CONTRE BONS SOINS**.

La législation est très stricte et pour ne pas être hors la loi, voici les principales règles à suivre :

- seuls les animaux identifiés et âgés de plus de huit semaines peuvent être donnés (un bon sevrage se fait idéalement à l'âge de 3 mois)

- l'animal doit être identifié par le donneur

- le cédant doit également fournir un certificat vétérinaire attestant la bonne santé de l'animal.

ATTENTION

Dès lors qu'une participation financière est demandée au moment d'une cession, il s'agira d'une vente strictement illégale sauf si le vendeur dispose d'un numéro de Siret.

La mention "don" ou "gratuit" devra figurer sur toute offre de don.

En résumé, donner ou posséder un animal non identifié est passible d'une **amende** qui peut s'élever à **750 euros par animal**.

Vous avez encore des interrogations ?

L'équipe MyKatPat reste à votre disposition :

reseaumykatpat@gmail.com

Réseau Solidaire et Bienveillant d'Entraide et d'Action en faveur des Animaux

Site internet :

<https://www.mykatpat.org/>

Brioche de l'amitié Samedi 19 octobre 2024



Les brioches seront proposées en porte à porte par les membres du Conseil Municipal, de 9 h à 12 h.

Un stand sera également installé devant la mairie.

Toute personne qui souhaite aider à la vente des brioches sera la bienvenue.

Merci d'avance pour votre accueil.

Concours des maisons fleuries 2024

Suite au passage du jury de la Commune de Soucht, le palmarès suivant a été établi :

1er prix : Mme Eliane Fischer et M. Roger Guillaume

2ème prix : M. et Mme Jean-Marie Stephan

3ème prix : Mme Doris Schumaker

4ème prix : Mme Géraldine Fischer

5ème prix : M. et Mme Rémy Valentin

6ème prix : M. Robert Kern

7ème prix : M. et Mme Jean Goetz

8ème prix : Mme Delphine Devin et

Mme Patricia Steckmeyer



Félicitations à toutes ces personnes.

La chorale L'Air de Rien vous donne à nouveau rendez-vous le dimanche 3 novembre 2024

Sur invitation du pasteur Jérôme Bauer, la chorale accompagnera par ses chants la célébration religieuse à 10h30.

Après la célébration, elle donnera rendez-vous aux familles, parents, amis, à vous... à la salle Ramstein-Plage pour partager un après-midi sympathique et musical.

Le duo "entre chien et loup" composé d'Israel Jakopina à la guitare, au cistre et à la mandoline et de Philippe Laussine aux vielles à roues électro-acoustiques vous entraînera en début d'après-midi dans une découverte de chants et de danses traditionnels de nos régions.

La chorale vous fera découvrir quelques nouveaux chants dans le courant de l'après-midi et vous proposera de la petite restauration à partir de midi et tout au long de cette manifestation.



Nos joies et nos peines

Félicitations à :

Mme **Elisabeth Marschall** née Maier qui fêtera ses 84 ans le 11 octobre
Mme **Lieselotte Domowicz** née Benz qui fêtera ses 81 ans le 15 octobre

Bienvenue à :

Ethan, né le 12 septembre, fils de
Frédéric Lieber et de Marina
Wehrung



Nos condoléances à :

la famille de Mme **Gudrun Scholtz**, décédée le 5 septembre,
à l'âge de 77 ans

Bloc notes

Mercredi 2 octobre : Réunion du Cercle d'Histoire de Baerenthal, à 20 h, en salle Goldenberg.

Samedi 5 octobre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 6 octobre : Pêche libre à la grosse truite organisée par l'AAPPMA, à l'étang Klein, à partir de 8 h.
Tarif : 20 €. Réservation au 06 84 41 30 04. Boissons et casse-croûtes sur place.

Dimanche 6 octobre : SRB : Baerenthal reçoit Achen-Etting-Schmittviller à 15 h.

Samedi 12 octobre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Mercredi 16 octobre : Conférence proposée par le Cercle d'Histoire de Baerenthal, à 19 h 30,
au foyer René Schmitt.

Samedi 19 octobre : Opération « Brioche de l'amitié ».

Samedi 19 octobre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 20 octobre : SRB : Baerenthal joue à Ormersviller à 15 h.

Dimanche 20 octobre : SRB féminines : Baerenthal joue à Offwiller à 15 h.

Samedi 26 octobre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 26 octobre : SRB féminines : Baerenthal joue à Gumbrechtshoffen à 19 h.

Dimanche 27 octobre : SRB : Baerenthal reçoit Mouterhouse à 15 h.



Votre boulangerie-pâtisserie-épicerie l'Atelier Fariné se refait une petite beauté ...

A cette occasion, le magasin sera fermé du lundi 7 au jeudi 10 octobre 2024 inclus.

**Amandine, Nicolas et leur équipe seront ravis de vous accueillir
dès le vendredi 11 octobre, dans un magasin partiellement rénové.**



Frédéric Duchmann
Directeur

Les dernières nouvelles du centre de jeunesse

Un groupe ukrainien en visite à Baerenthal

Sur invitation de la ville de Karlsruhe, un groupe de 34 enfants accompagnés de trois professeurs d'allemand, d'une psychologue et d'un médecin a séjourné au Centre de Jeunesse de Baerenthal du 19 au 24 août 2024.



Sous le thème « 14 jours pour échapper à la guerre et pouvoir être un enfant », le séjour du groupe a été organisé et réalisé par les animateurs du comité des jeunes de la ville de Karlsruhe e.V.

Différents jeux ont été proposés. - Des activités sportives et créatives ont permis aux enfants traumatisés de prendre un peu de distance par rapport à la vie quotidienne dans leur pays en raison de la guerre.

Les nombreuses possibilités offertes par l'établissement, le village de Baerenthal et son environnement accueillant ainsi que le bel étang de baignade ont largement contribué à ce que les enfants se sentent les bienvenus et au « bon endroit ».

Centre de Jeunesse
de Baerenthal
2, Place Robert Schuman
57 230 Baerenthal
Tél. 03 87 06 50 38
Courriel : info@baerenthal.org

Les commentaires quotidiens des enfants ont été approuvés à 100 % : l'offre de repas savoureuse et variée et l'attention que le personnel porte aux enfants.

